



Dossier médical électronique:

Mons innove

Le CHU Ambroise Paré propose à tous les médecins généralistes et spécialistes de la région montoise un accès aux dossiers patients informatisés de l'hôpital. Une démarche originale. L'accès à cette "mine d'or" ne leur sera ouvert qu'après en avoir fait la demande auprès du médecin-directeur de l'institution, qui se réserve un droit de veto. La mise en route du processus se fera dès la mi-novembre. La mise à disposition et les coûts seront intégralement pris en charge par l'hôpital.

Du côté de l'Association des médecins généralistes de Mons, on salue cette initiative et on espère une généralisation de cet accès direct aux données médicales des patients hospitalisés.